DEPARTEMENT VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT APT

DELIBERATION N°2019/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF 425 CHEMIN PERUSIER 84300 TAILLADES

SEANCE DU 28 MARS 2019

SYNDICS TITULAIRES QUORUM		6
		4
SYNDICS PRESENTS		5
VOTES	POUR	5
VOTES	CONTRE	0
A	BSTENTIONS	0

PRESENTS: Mr DOMINIQUE Pierre Président Syndic titulaire: PECOULT Jocelyn - Mr HONORAT

Excusés: DEVINE Marc - PONCET Norbert Guy - PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à 18 Heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet: Budget supplémentaire 2019

===========

Le Président dépose sur le bureau le projet de budget supplémentaire 2019. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

LE SYNDICAT : OUI l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROPOSE à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget supplémentaire 2019 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- 97 811.99 Euros en section de fonctionnement,
- **498 089.60 Euros** en section d'investissement.

<u>Ouï l'exposé du Président</u>: la commission syndicale approuve le budget supplémentaire 2019 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le budget est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme

Le syndic

Le Président Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CALEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier 84300 LES TAILLADES

Pièce jointe : BS 2019

Envoyé en préfecture le 07/05/2019

Reçu en préfecture le 07/05/2019

Affiché le

ID: 084-298401712-20190328-2019_012-DE